

M. McIlraith, appuyé par M. Robichaud, demande la permission de proposer, conformément à l'article provisoire 6(2) du Règlement,—Que la Chambre continue de siéger jusqu'à demain, à une heure du matin, le 9 mars 1966.

Et plus de dix députés s'étant levés de leur place;

La motion n'est pas mise aux voix.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A 10 h. 45 du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Marchand, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1965, conformément à l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration chapitre 67, S.R.C., 1952.

Par M. Winters, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1966-392, en date du 3 mars 1966, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, la garantie du financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de l'achat par la province La Pampa, Argentine, de quinze niveleuses et pièces de la Dominion Road Machinery Company Limited, Goderich, Ontario, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifié en 1960-1961. (Texte anglais)

Sixième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée le 7 mars, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Henry Charles Heffren, de la cité de Medicine Hat (Alberta), Gilbert Sommert, de Biggar (Saskatchewan), Adolf Donald Semrau, de la cité de Camrose (Alberta), et six autres personnes de différentes provinces canadiennes, aux fins d'une loi constituant en société *Canadian Board of Missions of the Church of God*, et à d'autres fins.—*M. Smallwood*.

---

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.